

DECISION N° 393 / 2022

RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE POUR LE POSTE DE **CHEF DE DEPARTEMENT APPUI & SUPPORT** LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE MAROCAINE DE DEVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS

- Vu le Dahir n°1-17-49 du 8 Hijja 1438 (30 août 2017) portant promulgation de la loi n°60-16 portant création de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations ;
- Vu le Décret n°2-17-763 du 25 Rabii I 1439 (14 décembre 2017) pris pour l'application de la loi 60-16 portant création de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations ;
- Vu le Décret n° 2-21-848 du 14 Rabii I 1443 (21 octobre 2021) portant délégation de quelques attributions et pouvoirs au Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques Publiques ;
- Vu le Dahir n°1-22-47 du 22 Hijja 1443 (22 juillet 2022) portant nomination de Monsieur Ali SEDDIKI, en tant que Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations à compter du 13 juillet 2022 ;
- Vu le statut du Personnel de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations ;
- Vu la décision fixant la Procédure de Recrutement et de Nomination aux postes de Responsabilité à l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations tel que visé par le Ministère de l'Economie et des Finances le 11 novembre 2022 ;
- Vu la décision portant organisation de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations ;
- Vu la loi cadre 2022 visée le 11 novembre 2022.

DECIDE



Article 1 : Poste à pourvoir

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) lance un appel à candidature interne et externe pour occuper le poste de :

- **Chef de Département Appui & Support**

Article 2 : Profil requis

- De nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, Bac+5 et plus ;
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience.

Article 3 : Descriptif des postes

Les missions des postes ainsi que les compétences requises sont indiquées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 4 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature indiquant le poste à pourvoir et les motivations du candidat ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du ou des diplômes requis ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de tout document justifiant l'expérience demandée ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un rapport exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté



Ou déposer sous format électronique PDF sur la plateforme de l'emploi public :

Depot.emploi-public.ma

Et ce, au plus tard le **02 Décembre 2022** avant **16h00**.

Article 5 : Déroulement de la sélection

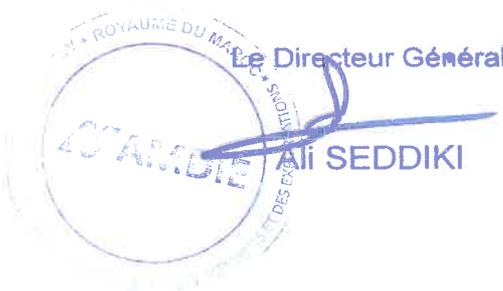
Une commission désignée par le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations se chargera de l'examen de la validité des dossiers de candidature et des entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations et publiés sur :

- Le site des emplois publics : <http://www.emploi-public.ma> ;

./.



Le Directeur Général
Ali SEDDIKI



IDENTITE DU POSTE

Famille Professionnelle	Investissements & Exportations
Métier	Développement des Zones Economiques
Entité de Rattachement	Direction Parcs des Expositions & Zones Economiques
Niveau Hiérarchique	N-2

MISSION DU POSTE

Dans le cadre de la politique de développement des parcs des expositions et des zones économiques, il assure la mise en œuvre des dispositifs d'appui et des support nécessaires à l'organisation des espaces d'exposition et zones économiques ; et ce, en veillant au respect des dispositions réglementaires, à la réalisation des objectifs stratégiques et au développement des capacités de son entité.

FINALITES CLES DU POSTE

- MA001 Veiller à la définition et à la mise en œuvre des dispositifs de sécurité des sites d'exploitation**
 - A0011 Garantir la sécurité des biens et des personnes lors des manifestations organisées
 - A0012 Veiller à la gestion des interfaces avec les parties prenantes pour assurer la sécurité des organisateurs et des visiteurs
- MA002 Veiller à la définition et à la mise en œuvre des dispositifs de maintenance et techniques des sites d'exploitation**
 - A0021 Assurer la planification et la réalisation des opérations de maintenance
 - A0022 Veiller à garantir la disponibilité des équipements techniques du site d'exploitation lors de l'organisation des manifestations
- MA003 Veiller à la définition et à la mise en œuvre des dispositifs logistiques nécessaires à la gestion des espaces d'exposition**
 - A0031 Veiller au pilotage des opérations de manutention lors de l'organisation des manifestations
 - A0032 Veiller à la gestion des interfaces avec les parties prenantes pour cerner leurs besoins logistiques
- MA004 Veiller à la mise en œuvre des dispositifs administratifs et financiers des parcs des expositions et des zones économiques**
 - A0041 Veiller à l'élaboration du cadre contractuel avec les différentes parties prenantes
 - A0042 Veiller à la mise en place et à la gestion des opérations commerciales relatives à la gestion des manifestations
 - A0043 Veiller à la mise en place et au pilotage des opérations financières relatives à la gestion des manifestations (e.g. facturation, recouvrement, achat et approvisionnement...)
 - A0044 Veiller à la gestion des dossiers contentieux et à la réalisation des études juridiques pour les activités spécifiques de la direction
- MA005 Assurer le management et le développement des capacités de son Département**
 - A0051 Elaborer la feuille de route annuelle des programmes et projets de son Département
 - A0052 Etablir et suivre les KPI's de performance et de pilotage de son Département, et analyser les écarts de résultats
 - A0053 Assurer l'apprenance et le développement des compétences de ses collaborateurs
 - A0054 Garantir le développement des standards d'excellence opérationnelle spécifiques à son Département

COMPETENCES REQUISES

Compétences Managériales

Management d'équipe
 Planification opérationnelle
 Excellence opérationnelle
 Capacités d'analyse et de synthèse
 Statistiques & Analyse des données
 Communication Oraie & Ecrite

Compétences Comportementales

Leadership
 Sens de l'organisation
 Aisance relationnelle
 Délégation
 Négociation
 Ecoute

